

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE COVE

*Consultant*

Adéyemi Achamou FAHALA

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

# **MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE COVE**

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	6
I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE COVE .....	7
1-1 La Commune de Covè.....	7
1-2. Etat des lieux par secteur d'activités économique. ....	9
II- LES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT .....	19
2.1 Secteur "agriculture" .....	19
2.2 Valorisation des bas-fonds.....	23
2.3 Pêche.....	24
2.4 Pistes rurales, commerce et exploitation des gisements .....	24
2.5 Education primaire.....	25
III- PROMOTION DES FILIERES PORTEUSES.....	27
3.1 Filière levier de l'économie communale.....	28
3.2 Rôle de la commune dans la promotion de la filière riz.....	28
CONCLUSION .....	29

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>IMF</b>	: Institution de Micro-Finance
<b>MD</b>	: Mission de la Décentralisation
<b>MEPS</b>	: Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
<b>MISD</b>	: Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OPT</b>	: Office des Postes et Télécommunications
<b>PADEAR</b>	: Projet d'Appui au Développement de l'Approvisionnement en Eau en milieu Rural
<b>PADeCom</b>	: Projet d'Appui au Développement Communal dans le Zou
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>PDE</b>	: Projet de Développement de l'Élevage
<b>PEA</b>	: Poste d'Eau Autonome
<b>PM</b>	: Puits Moderne
<b>PROCHILD</b>	: Projet de Renforcement des Capacités Locales pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Enfant au Bénin
<b>RDR</b>	: Responsable du Développement Rural
<b>SONAFEL</b>	: Société Nationale des Fruits et Légumes
<b>SRH</b>	: Service Régional de l'Hydraulique
<b>TS</b>	: Technicien Spécialisé
<b>UCA</b>	: Union Communale des Artisans
<b>UCCT</b>	: Union Communale des Commerçants et Transporteurs
<b>UCE</b>	: Union Communale des Éleveurs
<b>UCM</b>	: Union Communale des Maraîchers
<b>UCPP</b>	: Union Communale des Pêcheurs et Pisciculteurs
<b>UCT</b>	: Union Communale des Transformateurs
<b>UDP</b>	: Union Départementale de Producteurs
<b>UPROFEL</b>	: Union des Producteurs des Fruits et Légumes
<b>USPP/UCP</b>	: Union Sous-Préfectorale des Producteurs/ Union Communale des producteurs
<b>UVS</b>	: Unité Villageoise de Santé

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Covè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune (exploitation du PDC) et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement, d'une part, à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées et d'autre part à la lassitude des élus locaux fasse à la kyrielle d'études qui se mènent sans être toujours accompagnées d'actions concrètes pouvant justifier leurs exécutions.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.



### 1-1.1.2 Relief et Hydrographie

Le relief est constitué d'un vaste plateau monotone de 100 m d'altitude environ légèrement incliné vers le Sud-Est, ce qui explique les effets de l'érosion.

D'importants cours d'eau arrosent la commune. Le fleuve Zou avec d'importants affluents à régime permanent comme Koussin, Lélé, Towé, Laha, Loto, Kètè, Wassa, Wantè, Fionzoun, le lac Nacava etc...constituent les sources principales d'eau potable et de poissons de la population.

### 1-1.1.3 Climat et végétation

La commune de Covè bénéficie d'un climat de transition entre le sub-équatorial et le tropical humide de type Soudano-Guinéen. Les conditions climatiques permettent d'enregistrer une moyenne pluviométrique annuelle qui varie de 900 mm à 1100 mm. La commune bénéficie de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches mais la perturbation des huit dernières années a insufflé au climat un rythme aléatoire, ce qui tend à laisser penser à une réduction des saisons en une saison pluvieuse et une saison sèche.

Quant à la végétation, une diversification s'observe si l'on part du Sud vers le Nord. Au Sud et au centre, des palmeraies naturelles et des forêts galeries constituent la végétation. Par contre on rencontre sur le reste du territoire une savane boisée (baobabs, daniella etc.) et quelques forêts fétiches (sacrées) qui ont échappé aux effets dévastateurs des feux de brousses et à l'exploitation abusive des essences forestières. Quant on parcourt l'ensemble du territoire de la commune, l'on rencontre des arbres fruitiers à certains endroits.

La végétation est riche et variée avec ses espèces naturelles (forêts-galeries, baobabs, daniella, iroko, acacia...) indispensables pour la sculpture sur bois, le chauffage, les charpentes, la fabrication des meubles et de charbon... Il est souvent plus facile d'expliquer les différences de végétation en relation avec les unités pédo.

### 1-1.1.4 Types de sols

On retrouve quatre types de sols à Covè:

#### **1) Sols ferrallitiques appauvris sur sédiments meubles argilo-sableux du Continental terminal**

Ce sont les sols développés dans les matériaux qui coiffent les plateaux du Sud Bénin et que l'on appelle communément "Terre de barre".

#### **2) Sols ferrallitiques appauvris sur grès et matériau colluvial**

Ces sols se situent en bordure des plateaux sédimentaires, sur des pentes généralement fortes.

### **3) Sols ferrallitiques faiblement désaturés appauvris indurés sur grès et sédiments argilo-sableux du Crétacé**

Cette unité est constituée de sols ferrallitiques profonds occupant un paysage très plat correspondant généralement aux cotes altimétriques les plus hautes des plateaux. La végétation est une savane arborée à nombreux îlots de taillis arbustif ou même de forêt parsemée de larges plages de savane claire à herbe rase et de dalles de cuirasse.

### **4) Sols hydromorphes minéraux ou peu humifères à pseudo-gley sur matériel alluvial argileux et sédiments argileux du Paléocène**

Il s'agit de sols qui, par rapport aux sols à taches et concrétions sur matériel colluvial sablo-limoneux à limono-argileux, sont de texture nettement plus lourde et à drainage beaucoup plus déficient.

## **1-2. Etat des lieux par secteur d'activités économique.**

Cet état des lieux, réalisé lors de la réalisation du Plan de Développement Communal a mis en relief huit (8) domaines socio-économique clé ; il fait ressortir les atouts, les insuffisances et aborde les axes d'actions pour améliorer la performance de chacun des axes.

### *1.2.1- Secteur agricole*

Ce secteur englobe toutes les activités de production végétale et d'élevage, l'aménagement des bas fonds à des fins de production et d'élevage, et la transformation des produits agricoles.

Les statistiques agricoles montrent des insuffisances au niveau de la production agricole à Covè.

#### **☐ Rendements bas sur les terres surexploitées**

Les rendements des cultures vivrières et fruitières sont bas, car

- Peu d'accès aux intrants et intrants coton inadaptés,
- Pas de variétés améliorées utilisées,
- Pratiques agricoles de gestion de la fertilité des sols inadaptées à une utilisation aussi intensive des terres et épuisement accentué des terres surtout les terres de barre, et
- Pratiques de taille et contrôle phytosanitaire sur les plantations d'agrumes également inadaptées.
- Pour pallier à ces insuffisances, on pourrait :
- Améliorer l'accès à des intrants performants et réduire les coûts de transaction de ces intrants,

- Améliorer l'accès au crédit de campagne,
- Assurer une bonne formation des producteurs,
- Adapter les paquets technologiques aux situations locales

#### **☐ Prix bas appliqués aux cultures vivrières et fruitières**

Les prix des produits issus des cultures vivrières sont bas, car les producteurs sont forcés au bradage à la récolte des cultures vivrières, au point de provoquer une pénurie alimentaire en période de soudure et un manque de matières premières pour les transformatrices à certaines périodes de l'année.

Les prix des agrumes sont bas, car il y a un mauvais étalement des productions d'une part, les conditions de négociation sont défavorables aux vendeurs dispersés d'autre part. Il en résulte l'absence de marché où se confrontent les vendeurs et les acheteurs, et où se fixent les prix.

On pourrait être amené à envisager de:

- Stocker une partie des produits agricoles vendus précocement dans des banques de céréales et d'arachide et les remettre en marché en période de pénurie, ce qui améliore à la fois le prix de vente du producteur (ristourne) et de l'acheteuse,
- Créer des situations de concurrence lors de la mise en marché des agrumes.

#### **☐ Faible productivité du travail agricole et faibles revenus**

L'agriculture manuelle est pénible, peu attractive pour les jeunes scolarisés, et finalement coûteuse, car pour pouvoir être effectués en temps utiles, les travaux agricoles requièrent l'emploi de main d'œuvre salariée occasionnelle. Souvent les retards dans les travaux provoquent des pertes de rendement.

La mécanisation des travaux doit néanmoins s'adapter à une taille réduite des exploitations et nécessite une bonne technicité à la fois pour ne pas ruiner les terres, et pour assurer une utilisation durable de matériel coûteux (maintenance).

Il pourrait être intéressant de promouvoir les prestations de service et la formation des utilisateurs de matériel.

#### **☐ Elevage sous développé et non intégré à l'agriculture**

L'élevage ne constitue pas encore une source de revenu complémentaire substantielle pour les producteurs car il est conduit de façon extensive et soumis aux épizooties.

Développer des pratiques d'élevage plus intensives et rémunératrices et diversifier les espèces élevées sont à envisager.

## **☐ Transformations agro-alimentaires**

Plusieurs milliers de femmes à Covè se livrent aux activités de transformations agro alimentaires et de commerce vivriers. Une des spécialités reconnue de la zone est la transformation de l'arachide en galettes et huile, dont les qualités organoleptiques sont reconnues et recherchées par les consommateurs.

Néanmoins, ces produits sont menacés par la concurrence des huiles industrielles à base de matières premières peu coûteuses comme la graine de coton. Cette menace est aggravée :

- Par la faible productivité des transformations artisanales, et le prix assez élevé des produits obtenus,
- Par le risque sur la santé des consommateurs que font peser les conditions d'hygiène lors du processus de transformation, de transport et de mise en marché (emballage des huiles, pas de conditionnement des galettes) et surtout les risques liés à l'aflatoxine suite à un mauvais séchage des arachides,

Il faudrait alors envisagé de :

- Améliorer les conditions d'exercice des transformations (hygiène, productivité) et
- Mettre en marché progressivement des produits de qualité certifiée, ayant une bonne image de marque aux yeux des consommateurs.

## **☐ Terres de plateaux surexploitées, terres de bas fonds sous exploitées**

Les bas-fonds occupent de vastes superficies dans la Commune et constituent une opportunité encore sous-valorisée. Les problèmes d'accès au foncier d'une part, d'organisation pour effectuer des aménagements d'autre part, de faiblesse de la capacité d'investissement des individus enfin expliquent que, sans facilitation et appui extérieurs, les producteurs ne parviennent pas à réaliser ce que des aménagements sommaires. Pourtant, les expériences du seul bas-fond aménagé à Coussin Lélé montrent que la productivité des terres peut y atteindre un niveau élevé.

Il faut donc envisager de nouveaux aménagements des bas fonds.

## **☐ Plans et cours d'eau surexploités et ensablés**

Covè est traversé par deux fleuves et parsemé de nombreux plans d'eau permanents et temporaires. Or, la pêche qui y est pratiquée par certains est assez destructive sans que les autres pêcheurs ne parviennent à prévenir ces pratiques qui finalement réduisent la production au détriment de tous. Par ailleurs, les

déboisements des berges et la mise en culture des lits des cours d'eau provoquent l'érosion et l'ensablement des cours d'eau.

Reboiser les berges d'une part et d'autre part, restaurer le contrôle des pêcheurs sur leur bien commun sont des solutions à envisager. Il serait aussi intéressant d'introduire la pisciculture dans la commune.

### *1.2.2- Pistes rurales - transport - commerce - exploitation des gisements*

L'enclavement permanent et temporaire de certaines zones, surtout celles de bas-fonds, réduit fortement l'attractivité de l'activité agricole en réduisant la possibilité d'écoulement des produits en toute saison. Certains chefs lieu d'arrondissements eux-mêmes ne sont pas facilement accessibles. Enfin, certains gisements et carrières intéressants ne sont pas exploités car inaccessibles. Or la nouvelle stratégie du secteur du transport met une bonne partie des travaux d'entretien à la charge des usagers des pistes (routes tertiaires), ce qui suppose une bonne organisation de ces usagers pour une répartition de ces charges reconnue comme étant équitable.

Le marché de Covè est assez animé mais trop exigü et vétuste. Alors que la route ABOK constitue une opportunité pour l'intensification du commerce, ce marché risque de perdre sa place s'il ne propose pas des conditions de mise en marché plus adaptée.

Les gisements les plus importants (granite, kaolin, sables, latérite) ne sont pas exploités par impraticabilité des pistes d'accès, manque de concasseur (granite), méconnaissance de l'utilisation (kaolin). Néanmoins, l'état actuel des connaissances ne permet pas de déterminer quels gisements justifient des investissements publics communaux.

Il est alors envisageable de :

- Encourager les usagers de pistes à réhabiliter à s'organiser pour Garantir un bon entretien après réhabilitation,
- Réhabiliter des pistes importantes pour la communication et les Echanges,
- Réhabiliter le vieux marché et créer un nouveau marché moderne et Accessible à Covè, et
- Identifier les gisements justifiant la réhabilitation de pistes d'accès et organiser les exploitants pour une bonne gestion de ces gisements.

### 1.2.3- Education primaire et alphabétisation

#### □ Education primaire

A l'heure actuelle, le taux de scolarisation primaire est bien loin de l'éducation universelle des objectifs de développement du millénaire. Le taux brut de scolarisation est 60 % pour les garçons et 37 % pour les filles (RGPH3). Même avec ce taux réduit, les conditions d'une scolarisation normale ne sont pas assurées : beaucoup d'écoles sont en matériaux précaires (71 classes sur 170) et beaucoup d'élèves n'ont pas une place assise (4105 sur 8365), ce qui perturbe leur assiduité et rend difficile la mise en œuvre du nouveau programme. Le matériel pédagogique est également insuffisant. Les besoins en enseignants sont couverts à 30% par des communautaires, qui n'ont reçu qu'une formation pédagogique sommaire et ont souvent un niveau de formation générale très bas, en relation avec le niveau de salaire également bas. Bien qu'ils soient redevables à la communauté et souvent réguliers à l'école, leurs capacités d'enseignement sont limitées. Ceci s'ajoutant au faible soutien de certains parents à leurs enfants scolarisés (qui se traduit entre autre par des enfants qui étudient le ventre vide), surtout quand il s'agit de filles, provoque beaucoup d'échecs scolaires (redoublement répété), d'abandon avant même d'avoir maîtrisé le français et la lecture, et explique finalement des taux progressifs d'abandon durant le cycle primaire.

Il faut:

- Assurer des conditions de travail normales aux enfants et à leur maître (écoles en matériaux définitifs, places assises)
- Assurer l'emploi et la formation professionnelle d'enseignants motivés et qualifiés
- Encourager les bons élèves et rendre plus attractive la lecture.

#### □ Alphabétisation

A Covè, 75 % des femmes et 48% des hommes de plus de quinze ans sont analphabètes. De nombreux enfants encore aujourd'hui ne sont pas scolarisés ou sont déscolarisés avant d'avoir atteint un niveau minimal de maîtrise de la lecture et de l'écriture. Or les effectifs actuels d'adultes en train de suivre une formation d'alphabétisation (172 en 2001) sont loin de permettre un rattrapage de cette situation. Beaucoup vont abandonner avant d'atteindre le niveau de la post-alphabétisation. La faiblesse des performances est liée à la fois à une offre réduite, les maîtres alphabétiseurs se lassant du bénévolat, et au découragement des apprenants, qui ne voient pas l'utilité de leurs efforts. Il y a finalement peu de documents, même officiels, dans la langue qu'ils apprennent qui rendent utile immédiatement leurs nouvelles aptitudes. Même chez les apprentis, le diplôme d'alphabétisation n'est pas une composante de leur diplôme de fin d'apprentissage.

Les maris voient d'un mauvais œil les efforts de leurs épouses qui les éloignent parfois de leurs tâches domestiques et champêtres.

Il va falloir envisager de:

- Expliquer l'intérêt de l'alphabétisation
- Former des maîtres alphabétiseurs et les motiver
- Rendre la formation plus attractive en délivrant des diplômes (qui devient par exemple obligatoire pour l'obtention du diplôme de fin d'apprentissage), et en favorisant la production de documents pertinents en langue locale (en particulier par la Mairie).

#### *1.2.4- Santé et promotion sociale*

##### **□ Soins de santé primaires.**

Malgré la présence d'infrastructures sanitaires publiques, les populations de Covè fréquentent peu les centres de santé publique et préfèrent s'en remettre aux agents de cabinets privés, bien que beaucoup de ces derniers aient une qualification qui ne leur permette pas d'exercer la profession à laquelle ils prétendent.

Le faible taux de fréquentation est causé en partie par le comportement des agents de santé, qui pour certains accueillent mal les patients et se livrent à diverses formes de rançonnement. En partie aussi, il est provoqué par l'éloignement des centres d'arrondissement existants de certaines populations et par l'absence dans l'hôpital de zone de nombreuses spécialités, qui amène les populations à se présenter directement dans les hôpitaux de zone d'autres zones sanitaires ou même à l'hôpital départemental, plutôt qu'à remonter la pyramide sanitaire locale.

Enfin, la gestion des centres existant ne génère pas tous les avantages et bénéfices qui pourraient en être attendus. Or le financement communautaire (en particulier via la vente des médicaments) est à la base du cofinancement des nouvelles constructions et de l'embauche de personnel additionnel. Les déficits de gestion sont liés aux querelles de compétences entre les représentants d'usagers et les agents de santé et à la faible capacité de (co)gestion des uns et des autres.

On pourra envisager de :

- Former et contrôler les agents de santé pour le respect des règles et attribuer la récompense aux meilleurs agents,
- Construire des centres d'arrondissement,
- Former les agents de santé et élus communautaires à la cogestion, et
- Appuyer l'hôpital de zone dans ses efforts de mise en place des services indispensables et recherchés (pédiatrie, ophtalmologie, morgue, etc.).

## ☐ Promotion sociale

Sur au moins 3500 enfants de 0 à 36 mois, moins de 3% bénéficient chaque mois d'un suivi pondéral et leurs mamans de conseils en nutrition. Or le taux de malnutrition chronique atteint 48%, ce qui cause des retards de croissance, une sensibilité accrue aux maladies, parfois dans le cas de la malnutrition aigue, des troubles du développement irréversibles, et finalement provoque une mortalité infantile élevée. Les enfants sont le plus souvent mal nourris, surtout après le sevrage ; parfois aussi, la perte de poids est le reflet de problèmes de santé mal traités. Le suivi pondéral et nutritionnel est assuré par des femmes des communautés (relais communautaires) sous la supervision, en partie du centre de promotion sociale en partie d'ONG. Leur capacité d'intervention est limitée et dépendante des fluctuations des apports d'aide alimentaire externe.

Les femmes, même si elles sont bien formées sur l'alimentation à donner à leurs enfants, ne sont en mesure d'appliquer ces conseils qu'avec l'appui du mari et/ou un revenu propre. Or beaucoup de jeunes mères n'ont pas les capacités financières à démarrer une activité génératrice de revenu. Le Ministère de la Famille met à leur disposition une ligne de crédit à laquelle elles n'ont pas accès, faute d'information, d'appui à se constituer en groupe de caution solidaire et à se faire faire les pièces nécessaires pour postuler.

Il existe à Covè comme dans toute communauté, des cas de détresse, de sinistre, d'indigence ou d'handicaps qui nécessitent une aide sociale ponctuelle ou durable. Or à l'heure actuelle, ces cas ne sont pour la plupart pas dépistés, et quand ils le sont, le CPS n'a même pas les moyens d'aider les concernés à se constituer de dossiers de demande d'aide. Quand le dossier est malgré tout constitué, et que l'aide arrive, elle pourrait bien arriver trop tard, soit que le bénéficiaire soit mort, ou envoyé en domesticité hors de la commune.

Il est alors envisagé de:

- Relancer le suivi des jeunes enfants et l'éducation nutritionnelle des mères pour réduire le taux de malnutrition ;
- Organiser et suivre les jeunes mères pour qu'elles développent des AGR en accédant au crédit ;
- Accroître la capacité d'intervention du centre de promotion sociale en faveur des cas sociaux.

### *1.2.5- Artisanat de service et formation professionnelle*

L'orientation professionnelle des artisans de correspond plus aux besoins des demandeurs de leurs services. Il y a une pléthore de maîtresses couturières, coiffeuses, soudeurs et menuisiers, alors que l'économie locale a besoin de spécialistes dans les domaines comme ceux des constructions rurales et urbaines, de la petite mécanisation agricole et agro-alimentaire, des aménagements de bas-fonds et pistes, etc.

Les artisans même quand ils sont dans un secteur porteur, ont des difficultés à s'adapter à l'évolution des techniques et leurs performances sont alors limitées. Leurs apprentis eux-aussi, démarrent avec un capital de connaissances et savoir faire limités, une bonne part sortent de leur période d'apprentissages aussi analphabètes qu'ils l'étaient en entrant, et leurs capacités à développer un projet d'installation viable sont réduites. Beaucoup ne travailleront pas dans leur branche après leur formation, et les autres concurrencent leurs patrons au lieu de chercher à offrir des prestations complémentaires.

Il faudra envisager de :

- Proposer des recyclages et formations complémentaires dans des secteurs porteurs aux artisans et à leurs apprentis,
- Vaincre l'analphabétisme des jeunes artisans, et
- Assister certains jeunes pour qu'ils s'installent dans de bonnes conditions et fournissent les prestations requises aux producteurs agricoles, aux transformatrices agro-alimentaires, à la Commune, etc.

### *1.2.6- Urbanisation et environnement*

#### **□ Urbanisation**

Covè est une commune assez fortement urbanisée. Mais la croissance du noyau aggloméré se fait sans plan d'urbanisation. Même les procédures de lotissement sont bloquées par les bénéficiaires potentiels. Or cela ralentit l'extension des divers réseaux d'adduction d'eau, d'électrification et de raccordement au réseau téléphonique. Les résistances sont dues au fait que les propriétaires constatent les inconvénients (« casse ») sans constater les avantages (viabilisation, extension des réseaux) d'une urbanisation planifiée. La difficulté à dégager des réserves administratives rend également difficiles la construction d'infrastructures socio-communautaires comme les centres de loisirs (« maisons pour tous ») et terrains de sport et l'installation d'espaces verts.

Il est alors proposé de:

- Réduire la résistance à l'urbanisation dans la Commune de Covè

- Obtenir le lotissement et la viabilisation des espaces de la Commune
- Améliorer la couverture spatiale des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone

### □ Environnement

Dans la Commune de Covè on note une insuffisance de voies d'accès de la périphérie vers le centre. La majorité des voies existantes se trouve encore dans un état dégradé. L'insuffisance et la dégradation des voies font que certaines zones de la Commune sont enclavées et restent inaccessibles en certaines saisons. Ceci rend difficile le transport inter arrondissement en général, le transport des produits agricoles en particulier.

Il faut signaler que les eaux de ruissellement provoquent la dégradation des voies, et en milieu urbain perturbent la circulation, provoquent des dégâts sur les bâtiments. Il est alors nécessaire de freiner la vitesse de ruissellement de ces eaux, et pour finir, de les canaliser. La difficulté n'est pas tant de réhabiliter ou construire des voies d'accès, mais de mettre en place une structure permettant d'assurer leur entretien courant.

L'inexistence de structures de collecte et de gestion de déchets ménagers crée de sérieux problèmes d'assainissement dans la Commune de Covè. En effet, l'absence de dépotoirs publics fait que les ordures sont jetées pêle-mêle. Plusieurs tas permanents d'immondices sont observés en plein marché dans la Commune de Covè. Sous l'effet de la pluie et de la chaleur, ces déchets subissent des décompositions qui polluent l'atmosphère et rendent ainsi difficile la respiration des usagers de ce marché. Si pour les ordures du marché la responsabilité incombe à la Mairie, les ordures ménagères qui sont jetées pêle-mêle sur les parcelles riveraines et parfois sur les voies publiques créent des conflits dont la résolution incombe encore à la Mairie. La collecte et la gestion des déchets constituent donc des défis importants à relever au niveau de la Commune de Covè.

La déforestation est un phénomène qui évolue à grands pas dans la Commune de Covè. Selon l'état des lieux, cette déforestation est plus accentuée dans la partie Nord de la Commune (Les arrondissements de Naogon et d'Adogbé), tandis qu'au Sud le phénomène est moins remarquable (l'arrondissement de Lanta-Cogbé). Il faut aussi mentionner que cette destruction n'a pas épargné les quelques arbres se trouvant aux abords des principales artères de la Commune et cela a accentué le ruissellement des eaux et donc l'érosion des voies. De plus, il n'existe pas du tout à Covè d'espaces verts pour la détente et le divertissement des populations. La création d'espaces verts et le reboisement des principales artères de la Commune sont nécessaires pour améliorer le cadre de vie des populations.

Il faut envisager de :

- Réhabiliter les voies d'accès et construire des caniveaux
- Collecter et gérer les déchets ménagers et des marchés
- Créer des espaces verts et reboiser les artères

#### *1.2.7- Sécurité des personnes et des biens*

L'insécurité grandissante à Covè et dans ses arrondissements est un fait de plus en plus constaté ces cinq dernières années. La criminalité s'accroît à travers des braquages dans les rues, les destructions de biens, les vols d'enfants et les vols nocturnes, le viol des femmes, les coups et blessures volontaires. Selon l'état des lieux, il existe bien d'autres cas de criminalité dont il n'est pas fait mention ici. La prolifération des armes artisanales dans le milieu, l'augmentation du nombre de chômeurs, l'oisiveté de certaines personnes, la défaillance de certains parents face à l'éducation de leurs enfants, l'insuffisance du nombre des agents de sécurité (policiers et gendarmes compris) dans la Commune et l'insuffisance des moyens mis à leur disposition, la peur des populations à dénoncer certains bandits et la peur de certains agents de sécurité à affronter les bandits sont autant de causes qui expliquent aujourd'hui la recrudescence des crimes observés dans la Commune de Covè.

Pour pallier ces insuffisances, il faut:

- Créer des brigades de sécurité civile
- Renforcer les services de sécurité existants
- Réduire la délinquance par l'offre d'emplois aux jeunes

#### *1.2.8- Administration et finances communales*

Les ressources financières de la Commune proviennent essentiellement des recettes fiscales et non fiscales. D'un côté, il faut noter que la moyenne des prévisions en ressources mobilisables est assez faible pour une Commune appelée à jouir d'une autonomie financière. Ce niveau assez bas des ressources mobilisables est préjudiciable pour le développement futur de la Commune. De l'autre côté, les niveaux de recouvrement observés sont suffisamment faibles et justifient des actions hardies de sensibilisation et de civisme.

Or les nombreux projets dont la promotion et l'initiative incombent au conseil communal nécessitent un financement minimal pour la recherche de partenaires, la recherche de sites de localisation, les appels d'offre ou simplement les études de faisabilité. C'est pourquoi, il est impérieux d'envisager à court et moyen termes des possibilités d'amélioration des recouvrements, voire de nouvelles ressources fiscales

pour le long terme. Ces possibilités ont été explorées avec l'aide des autorités compétentes. Il s'agira de:

- Redynamiser les équipes en charge du recouvrement
- Renforcer ces équipes en personnel
- Informer, Eduquer et Communiquer (IEC) avec les contribuables Surtout ceux des acteurs de secteurs qui ne contribuent pas ou peu.
- Allouer une part importante du budget aux réalisations physiques Pour inciter davantage les populations à contribuer.
- Mettre en œuvre un plan de communication pour une meilleure Visibilité de la collecte et de l'utilisation des ressources financières
- Définir et mettre en œuvre un Registre Foncier Urbain (RFU) pour Covè
- Renforcer la coopération décentralisée.

## **II- LES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**

Pour apporter quelques approches de solutions aux problèmes soulevés dans l'état des lieux, les autorités communales ont, en collaboration avec l'équipe de réalisation du PDC esquissé quelques pistes e projets dont la mise en œuvre est souhaitable, secteur par secteur.

### **2.1 Secteur "agriculture"**

#### *2.1.1- Production et commercialisation des produits vivriers*

- **Projet 1 : Adoption de techniques culturales performantes et durables sur les cultures vivrières**

Les exploitants agricoles rencontrent de nombreuses difficultés techniques et de gestion qui résultent de l'absence de formations ciblées sur leurs besoins. Les programmes de formation et visite autrefois mis en œuvre de façon assez systématique par les CARDER ne le sont plus. Certains groupes n'ont jamais bénéficié de formations spécifiques (planteurs d'agrumes ou de palmiers, pêcheurs). La formation technique apportée à d'autres groupes, comme les techniques de stockage et de transformation, ou les techniques d'élevage, ne touche qu'une infime proportion des bénéficiaires. Les formations apportées bénéficient alors à ceux qui les reçoivent directement, mais ceux-ci jouent rarement le rôle de relais qui leur est ainsi dévolu. Or, les revenus des producteurs s'amélioreraient si tous recevaient quelques formations ciblées sur leurs besoins. Par exemple, ceux qui veulent se lancer dans de nouvelles activités comme la riziculture pourraient s'approprier de nouveaux savoir-faire.

L'utilisation des sols ferrallitiques du type 'terres de barre' depuis plusieurs générations a abouti aujourd'hui à une dégradation poussée de ces sols. L'amenuisement des rendements en est la conséquence logique. La pression démographique sur les ressources foncières ne permet plus les rotations et oblige les producteurs à exploiter chaque année les mêmes terres. Il en résulte la chute des rendements et une dégradation rapide des sols cultivables. Pour inverser cette situation, de nouveaux paquets technologiques ont été développés permettant de régénérer les sols à moindre coût et qui sont rassemblés sous la dénomination de « système amélioré de production » (SAP). Mais ces paquets technologiques ne sont pas du tout connus puisque presque aucun agriculteur ne les a déjà adoptés. Il faut donc s'assurer que quelques producteurs les développent dans chaque localité et acceptent que leur champ serve de lieux de test et de démonstration pour que les effets locaux de la technologie puissent être mesurés et que leurs voisins puissent se rendre compte eux-mêmes de l'intérêt de ces nouvelles techniques.

Il faut aussi souligner qu'au nombre des problèmes liés au faible taux d'adoption des techniques culturales figurent les difficultés d'accès des producteurs des cultures vivrières aux crédits et aux intrants. Signalons aussi que depuis toujours les producteurs de la commune de Covè ont l'habitude de réserver une partie de leur récolte qu'ils utilisent comme semence pour la campagne de culture suivante. Cette pratique séculaire a conduit à une paupérisation variétale. Les variétés ne sont plus performantes et les rendements baissent d'année en année. Conscientes de cette situation, les institutions de recherche agronomiques ont sélectionné et testé de nouvelles variétés plus résistantes et à hauts rendements. Malheureusement la vulgarisation de ces nouvelles variétés est souvent confrontée à la non disponibilité des semences certifiées. Pour pallier cette situation, il faut amener les organisations de producteurs à s'impliquer dans la multiplication des semences de base.

- **Projet 2 : Organisation de la commercialisation des produits agricoles**

Dans la commune de Covè, la production vivrière est essentiellement dominée par le maïs et l'arachide. Il a été remarqué que les producteurs ne maîtrisent pas les techniques de stockage et de conservation de ces produits vivriers. Ce qui engendre d'importantes pertes post récolte. Ils ont souvent des problèmes de trésorerie qui les poussent à vite mettre ces produits sur le marché. Cette situation les conduit à brader leurs produits juste après les récoltes. Ainsi, ils ne jouissent pas pleinement de leurs récoltes et sont contraints de recourir aux usuriers pour faire face à leurs besoins d'argent en période de soudure. Dans le même temps, les transformatrices voient les prix des matières premières augmenter et l'accès de plus en plus difficile en période de soudure. Il importe alors d'organiser la collecte, le stockage et la commercialisation du maïs et de l'arachide pour résorber quelque peu les difficultés

de trésorerie des producteurs et de permettre aux GF de disposer de matières premières toute l'année.

Les planteurs d'agrumes, quant à eux, ne vendent pas sur les marchés. Ils sont en mauvaise position de négociation vis-à-vis des commerçants qui viennent acheter bord champ. Une partie de la production est écoulee difficilement, car les preneurs potentiels ne sont pas informés de l'existence et de la localisation des produits mis en marché. La création de marché d'agrumes va donc profiter à ces deux parties.

- **Projet 3 : Construction d'un magasin de stockage de produits vivriers et d'intrants dans chaque arrondissement**

Les problèmes de stockage d'intrants et de produits agricoles font partie des difficultés majeures que connaissent les producteurs de la Commune de Covè. Ces difficultés sont dues en partie à une insuffisance de magasins de stockage dans la Commune. Les magasins de stockage utilisés jusque-là sont restreints et ne répondent pas aux normes de stockage ; de plus ce sont des magasins privés. Les producteurs doivent individuellement se déplacer sur de longues distances pour s'approvisionner. Pour pallier cette situation, il est nécessaire de construire un magasin collectif de stockage de produits vivriers dans chaque arrondissement.

- **Projet 4 : Création d'un centre de machinisme agricole dans la Commune de Covè**

Le diagnostic global au niveau des arrondissements a révélé que l'utilisation des outils rudimentaires rend de plus en plus pénible les travaux champêtres. Malgré l'effort fourni par les producteurs, le rendement obtenu sur les exploitations agricoles est faible. Hormis la pénibilité des travaux champêtres et les retards dans les opérations culturales préjudiciables à la production, la main d'œuvre revient chère pour les producteurs agricoles. Ainsi, les marges nettes dégagées par les producteurs agricoles sont faibles, voire négatives. Pour pallier cette situation, une option est de mécaniser certains travaux agricoles dans la Commune de Covè.

#### *2.1.2 :-Secteur de l'élevage.*

- **Projet 5 : Amélioration des conditions d'élevage dans la Commune de Covè**

La production animale fournit en général aux populations une partie de leur alimentation. Elle constitue une source de revenus annuels non négligeables aux populations, en dépit de la nature secondaire de cette activité. Dans la Commune de Covè, la production animale est faiblement associée à l'agriculture. Bien que toutes les espèces élevées, surtout l'élevage du petit bétail, semblent adaptées aux milieux, la conduite de l'élevage des animaux, à savoir les conditions d'hygiène, de logement,

de nutrition, d'abreuvement et du suivi sanitaire laissent à désirer. Le taux de mortalité des animaux est élevé (surtout ceux des porcins et de volailles sont respectivement de 20% et 22,9%). Le manque de pharmacie vétérinaire et d'une provenderie contribue fortement à ce taux de mortalité élevé dans la Commune.

C'est le moment pour les autorités communales, surtout à l'ère de la décentralisation, où chaque localité cherche à se développer à partir de ses ressources propres, d'apporter leur contribution pour l'organisation de la filière 'petit bétail' et l'accroissement du revenu des agro éleveurs dans la Commune de Covè.

### *2.1.3-Secteur de la transformation et stockage.*

- **Projet 6 : Renforcement des capacités de transformation et de stockage dans les arrondissements.**

La transformation et le stockage des dérivés de produits agricoles sont l'œuvre des femmes de la Commune de Covè. Cependant, cette transformation et le stockage subséquent rencontrent certaines difficultés.

Premièrement, les techniques de transformation utilisées par ces femmes sont rudimentaires. En effet, elles consacrent beaucoup de main-d'œuvre et beaucoup de temps pour ces activités, alors que le rendement reste médiocre.

Deuxièmement, le manque d'atelier de transformation et de stockage constitue une source de problèmes d'hygiène à cause de l'inadéquation des lieux de transformation. Les dérivés obtenus ne sont pas gardés en lieu sûr et sont exposés au vol ou aux mauvaises conditions de stockage. Les deux situations citées ci-dessus sont dues au manque de moyens financiers selon les acteurs.

Bon nombre de transformatrices qui stockent les produits de transformation ont des difficultés d'accès aux crédits auprès des institutions de microfinance de la place. Celles qui arrivent à en obtenir gèrent mal ces crédits à cause d'une inadéquation des crédits aux besoins réels de transformation et de stockage. Cette mauvaise gestion est attribuée à l'analphabétisme des groupes d'acteurs concernés, mais aussi à des problèmes d'organisation au sein des groupements féminins (GFs).

Le taux d'alphabétisation des femmes est particulièrement faible (25 environ selon INSAE 2002) dans la Commune de Covè. Cet analphabétisme est reconnu par les femmes elles-mêmes comme un frein à leur épanouissement et à la bonne gestion des Groupements Féminins (GF). En effet, cette situation s'explique par un très faible encadrement, une inexistence d'infrastructures pour l'alphabétisation et un manque d'intérêt des femmes pour l'alphabétisation. Malgré les efforts du bureau local de la direction nationale de l'alphabétisation, du bureau de l'union des producteurs du centre Bénin (UPC-Bénin) et de certaines ONGs qui s'investissent dans la lutte contre l'analphabétisme, il a été remarqué une insuffisance de

formateurs et surtout l'absence de motivation des formateurs existants. Cette situation est due à une faible volonté politique qui proclame l'importance du secteur de l'alphabétisation sans lui donner les moyens nécessaires.

- **Projet 7 : Promotion des produits dérivés de l'arachide dans la Commune de Covè**

Autrefois, le pays Agonlin était un des plus grands producteurs d'arachide du Bénin. Les femmes de cette région se sont très tôt spécialisées dans la transformation de l'arachide en huile et en galettes. Les femmes de Covè plus particulièrement ont acquis une certaine notoriété dans ce domaine. Sur le marché national, l'huile d'arachide d'Agonlin est recherchée pour sa qualité organoleptique, nutritionnelle et son originalité. Elle est facilement identifiable par sa couleur, son odeur et sa consistance. Cependant, de nos jours, elle fait l'objet d'une sévère concurrence sur les marchés à cause de l'abondance des huiles végétales et surtout des huiles de graine de coton. Pour sauver ce label d'huile d'arachide d'Agonlin, il s'avère indispensable de certifier ce produit, de le conditionner et d'en faire un marketing professionnalisé.

Egalement, la plupart des transformatrices n'ont aucune formation sur les nouvelles techniques de stockage et de conservation des produits agricoles ou des produits dérivés. Cette non maîtrise de ces nouvelles techniques de stockage et de conservation amène ces transformatrices à prêter flanc aux critiques les plus acerbes dont la présence de l'aflatoxine dans les dérivés. La certification de l'huile d'Agonlin dans les conditions requises s'avère nécessaire pour redonner confiance aux nombreux consommateurs et à relancer l'économie locale.

## **2.2- Valorisation des bas-fonds**

- **Projet 8 : Aménagement des bas-fonds**

Dans la commune de Covè, la pression démographique entraîne la réduction des superficies cultivables disponibles par exploitant agricole. A cela, s'ajoute l'appauvrissement des sols des terres de barre constituant 35% de terres disponibles à Covè. Il faudra également ajouter les sols rouges sur grès, difficilement utilisables à des fins agricoles à cause de leur faible épaisseur, de leur taux de pierrosité et de leur situation sur pente souvent forte ; ils sont à réserver à la forêt. Tout cela contraint les producteurs à s'adonner de plus en plus aux cultures des bas-fonds. Cette situation n'offre guère aux producteurs qu'une alternative, celle de l'intensification des cultures auxquelles les terres de bas-fonds peuvent répondre. C'est ce qui justifie la forte pression sur les périmètres aménagés de Koussin-Lélé. D'où la nécessité d'aménager d'autres bas-fonds, ceux de Houen-Hounso et de Lainta-Cogbé.

Il faut ajouter que les deux bas-fonds ci-dessus cités font l'objet d'arène de conflits entre les agriculteurs autochtones et les éleveurs peuls transhumants. Ceci suppose que l'aménagement de ces deux bas-fonds devra prendre en compte la nécessité de concilier les intérêts des uns et des autres pour coller à la quête de la légalité liée au phénomène de la transhumance. L'aménagement de ces deux bas-fonds devra donc permettre de disposer de terres de cultures et en même temps de terres de pâturage.

### **2.3- Pêche**

#### **Projet 9 : Protection des berges, des cours et plans d'eau**

La paupérisation des sols des terres de barre (35%) et des sols rouges (15%) conduit les producteurs à la recherche de terre fertile à mettre en culture les berges et même les lits de certains cours d'eau. Le droit de propriété de l'Etat sur les lits et berges de cours d'eau et l'interdiction de les cultiver ne sont ni sus ni reconnus. De même l'exploitation du bois aux abords des cours d'eau a entraîné une déforestation de ces environnements fragiles. Les conséquences directes de ces pratiques sont l'érosion des berges et l'ensablement des plans d'eau qui troublent l'environnement aquatique et le fonctionnement hydrologique des cours et plans d'eau.

#### **Projet 10 : Promotion de la pisciculture à travers l'alevinage dans la Commune de Covè**

L'utilisation des filets à mailles fines et d'autres outils de pêche prohibés font que les plans d'eau naturels sont surexploités. La pêche sans contrôle en cours actuellement dans la Commune de Covè fera disparaître certaines espèces de poissons à la longue. Pour promouvoir et sauvegarder la vie et l'existence permanente de ces espèces de poissons rustiques en voie de disparition, il est nécessaire de développer la pisciculture dans la Commune. La pisciculture va réduire la pression sur les cours et plans d'eau.

### **2.4- Pistes rurales, commerce et exploitation des gisements**

#### **Projet 11 : Amélioration des conditions d'exploitation des gisements**

Neuf types de gisements sont rencontrés dans la Commune de Covè : le gravier, le granite, le sable blanc, le sable marin, la terre jaune, l'argile, le kaolin, la latérite et la terre rouge. En général, les gisements de la Commune sont sous-exploités et sous-valorisés du fait de la faible demande, de l'enclavement des gisements, et du manque de diversification dans leur utilisation. Certains de ces gisements sont

inexploitables, soit par manque de moyens performants (ce sont les granites de Naogon), soit par la méconnaissance de leur utilité (c'est le kaolin de Houen-Hounso). Les exploitants de carrières de la Commune ne disposent pas de matériels roulants et sont obligés de louer des camions pour les livraisons des ressources des carrières.

Le présent projet élaboré va permettre non seulement de dynamiser le comité des exploitants de carrière en libéralisant effectivement la profession, mais aussi de mettre à la disposition des exploitants les moyens roulants et performants pour l'exploitation des carrières.

## **2.5- Education primaire**

Les problèmes à résoudre dans le secteur de l'éducation primaire concernent la situation des élèves, l'évolution de leurs effectifs, leur réussite, leur abandon, l'état du personnel enseignant, l'état des infrastructures et équipements.

La situation des élèves sur les quatre dernières années selon le nombre d'inscrits (I), de passants (P), de redoublants (R), et le nombre d'abandons (A) montre que le nombre des écoliers de CI et de CP a diminué entre 2002 et 2003 alors que celui des autres années a augmenté. L'effectif des deux sexes a évolué. Toutefois, l'effectif des garçons dépasse celui des filles sur les quatre ans. On peut conclure qu'il y a un problème de scolarisation des filles, car leurs effectifs n'ont pas atteint ceux des garçons sur les quatre dernières années. Leur taux d'abandon en cours de route est également plus élevé. Les raisons évoquées sont : l'opinion encore répandue que la scolarisation n'est pas très utile aux filles, le mariage précoce des filles, les grossesses précoces, le manque d'encouragement de la part de l'Etat pour inciter l'inscription des filles et l'insuffisance de moyens financiers des parents.

Les taux d'abandon des élèves par sexe sur les quatre dernières années ont augmenté. En 2003, ces taux ont largement augmenté et celui des filles a dépassé celui des garçons. L'abandon progressif est expliqué par le faible soutien des parents et les difficultés d'application du nouveau programme.

Le taux de réussite des élèves du CM2 a diminué progressivement sur les quatre ans. On peut conclure que le niveau des élèves diminue progressivement sur les années, celui des élèves du CM2 étant remarquable. Les raisons qui expliquent le faible niveau sont celles liées à l'incompétence de certains enseignants et le manque de soutien logistique pour l'application effective du nouveau programme.

Au total, l'augmentation des effectifs scolarisés s'est traduit par une baisse du taux de rétention à l'école et une baisse du niveau des enfants scolarisés et restant à l'école. Les effectifs d'enfants ayant réussi à l'examen du CEPE sur les 4 dernières années sont en évolution croissante, toutefois, le taux d'échec a sérieusement augmenté, passant de 20% en 2000 à 46% en 2003.

En ce qui concerne l'état du personnel enseignant par arrondissement, le nombre total du personnel enseignant dans la Commune est de 171 dont 71 APE, 47 contractuels et 53 communautaires. Le nombre de contractuels et de communautaires dépasse celui des Agents Permanents de l'Etat. On peut retenir que dans la Commune de Covè, la majorité des enseignants sont des contractuels et des communautaires. Ces derniers n'ayant pas fait l'Ecole Normale Intégrée pour être soumis à une formation rigoureuse ne sont pas outillés pour donner un enseignement de qualité. Les enseignants Communautaires n'ont non seulement subi aucune formation, mais n'ont pour la plupart pas le niveau requis pour enseigner. Ce qui contribue fortement à la baisse du niveau des élèves et aux abandons subséquents. Par contre, étant redevables à la communauté qui les emploie, ils sont souvent plus assidus que les APE. De ce fait, ce projet envisage de mettre un accent particulier sur le recrutement de communautaires plus compétents et sur leur formation. Par ailleurs, la baisse du niveau des élèves en Français constatée ces dernières années ne saurait être corrigée en rendant la discipline éliminatoire comme certains le préconisent. Il faut envisager des actions correctives dont la mise en place des centres de documentation qui serviraient autant les enseignants que les élèves.

Pour ce qui concerne l'état des infrastructures et équipements par arrondissement dans la Commune, de graves manquements sont observés. S'agissant des classes, on constate qu'il y a en tout 170 classes dont 99 en matériaux définitifs et 71 en matériaux de fortune. Il faut signaler que les classes des écoles de Houèko sont toutes construites en matériaux définitifs alors que celles d'Adogbé et de Gounli sont en matériaux de fortune pour la majorité (respectivement 14 sur 26 et 12 sur 15). Cet état des choses contribue au faible niveau des élèves et à leur abandon.

S'agissant des tables bancs à 2 places, on constate qu'il y a au total 2130 tables bancs à 2 places. Si les élèves doivent s'asseoir normalement à deux sur une table, alors il manque 2055 tables bancs. Il y a 4260 élèves qui sont normalement assis et 4105 sont debout. Les tables bancs manquent dans toutes les écoles des arrondissements, mais celles de Houen-Honso, de Houèko, et de Naogon sont plus nombreuses que les autres, respectivement 402, 441 et 466. Ce manque de tables bancs contribue à la baisse de niveau des élèves et au phénomène d'abandon.

Aussi, pour pallier ces problèmes, une série de projets dont les intitulés sont les suivants pourront être opérationnalisés et mi en œuvre.

Il s'agit de :

Projet 12 : Création d'un meilleur cadre de travail pour les élèves et les enseignants

Projet 13 : Amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves

Projet 14 : Amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé

Projet 15 : Amélioration du taux de scolarisation en général et celui des filles en particulier

Projet 16 : Création d'un centre de documentation pour améliorer la performance des enseignants et les résultats des élèves en général

### **III- PROMOTION DES FILIERES PORTEUSES**

Lors de la tournée de contact que nous avons eu avec les responsables de la commune, ils ont soutenu l'idée de faire promouvoir les filières agricoles suivantes qui selon eux constituent les filières porteuses pour leur localité ; il s'agit de la filière riz, de l'arachide, des agrumes et de la production de maïs contre saison.

#### **☐ Le riz**

Le grand atout pour faire promouvoir cette culture est l'existence de vaste étendu de bas fond dans la commune. Il a été soutenu que grâce à l'aménagement de quelques 86 ha aménagé pour la culture de riz sur le périmètre de Koussin Lélé, avec l'appui des services de la recherche sur le riz de l'ADRAO, les producteurs sont arrivés à produire jusqu'à 8 tonnes à l'ha ; pour la campagne 2005 ; des paysans ont déclaré avoir fait une recette allant jusqu'à Cents Millions (100 000 000) de francs CFA sur ce périmètre.

Le problème auquel sont confrontés les producteurs est essentiellement le problème organisationnel.

#### **☐ L'arachide**

Elle mobilise femmes et hommes de la commune de Covè ; les hommes sont nombreux à réserver une partie de leurs espaces culturales à l'arachide ; les femmes ont fat de la transformation d'arachide leur besogne au point de donner un label à peine voilé à l'huile d'arachide qui provient de cette localité du pays, « l'huile d'agonlin », la fameuse « agonlinmi », les galettes, bien que considérées comme sous produit de cette huilerie traditionnelle, procurent aussi des revenus substantiels aux femmes.

Le faible niveau organisationnel et la non diversification du marché d'écoulement des produits limite la rentabilité de cette activité.

#### **☐ Les agrumes**

Selon les responsables communaux, la commune de Covè est la deuxième commune après celle de Za-Kpota en matière de production en terme de quantité des oranges.

La non maîtrise des techniques de transformation des agrumes pour en assurer une bonne conservation et l'inexistence d'un marché d'écoulement formel constituent les principaux problèmes de ce secteur.

## ☐ La production de maïs de contre saison

L'existence de vastes étendues e bas-fond justifie l'ambition des autorités communales à penser à la promotion de la production de maïs de contre saison.

Les conflits autour du foncier qui limitent les possibilités de réaliser les aménagements des bas-fonds dans les perspectives de leurs mises en valeur constitue l'handicape majeur pour la mise en œuvre de cette ambition.

### 3.1-Filière levier de l'économie communale

Parmi les filières porteuses cité supra, suite à la discussion que nous avons eu avec les autorités communales, la filière riz a été ciblé par les responsables de la commune de Covè ; pour eux en effet, si une action de promotion était possible pour une filière et une seule dans leur commune, ils opteraient pour la filière riz. Ils justifient leur choix par le fait qu'il y a déjà un début d'organisation qu'il va falloir simplement améliorer. Il existe des paysans organisés, un périmètre, le périmètre de Koussin Lélé en l'occurrence qui est aménagé, il y a déjà quelques appuis aux producteurs, ce sont là quelques atouts qui peuvent galvaniser à entreprendre des actions dans le sens de pousser cette filière dans le sens d'une filière levier.

Le riz est souvent vendu à des commerçants qui viennent de Cotonou et qui le reconditionnent dans des emballages du riz importé et l'exportent vers le Nigéria voisin.

C'est un riz de bonne qualité autour duquel les commerçants se bousculent à la récolte ; les producteurs auraient déclaré avoir fait une recette allant jusqu'à Cent Millions (100 000 000) de francs lors de la dernière campagne. L'ADRAO y a introduit le riz NERICA, nouvelle variété de riz issu des stations de recherches africaines ; il a donné d'excellent résultat.

Il s'agit donc d'une filière qui, avec un effort soutenu peut constituer un soutien de taille au lancement de l'économie de la commune de Covè.

### 3.2-Rôle de la commune dans la promotion de la filière riz.

Les Autorités Communales convaincus des atouts de cette filière, ont souhait que tout appui de promotion de filière pour la promotion économique passe par la promotion de la filière riz ; pour atteindre cet objectif, la Commune devra :

- Initier une étude de marché en vue de diversifier les débouchés pour l'écoulement du riz tant sur le plan national, régional et international.
- Apporter son appui à l'organisation des producteurs de la commune de manière à accroître les superficies cultivées et par conséquent la quantité produite.

- Prendre des mesures incitatives pour encourager les investisseurs privés à s'intéresser au domaine ;
- Initier et mettre en oeuvre un plan de communication adéquat pour faire connaître les atouts de la commune en matière de production du riz.
- Initier des actions visant à assurer la labellisation du riz de Covè ; il est en effet honteux de faire vendre un produit de chez soi dans des emballages de ce même produit venant d'ailleurs.

## **CONCLUSION**

La Commune de Covè regorge de potentialités pour lancer son développement économique.

Le choix du riz comme filière levier pourrait être un bon choix si la Commune prend les mesures appropriées pour diversifier les marchés d'écoulement et garantir la production en quantité et en qualité afin de répondre à la fonction QQRP (Qualité, Quantité, Régularité, prix).

Pour atteindre ces objectifs, la Commune ne saurait se substituer en développeur, il lui appartient de faire faire les études de base et prendre des mesures incitatives pour encourager les investissements privés.